Envoyé en préfecture le 09/04/2025 Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID: 056-215600602-20250403-2025040306-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Séance du jeudi 3 avril 2025

COMMUNE DE LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-cing, le jeudi 3 avril 2025 à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Nombre de Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mars 2025. Date d'envoi des éléments budgétaires : le 21 mars 2025

En exercice : 15 Présents : 13 Votants :15

Absents excusés: Marie-Pierre CLAINCHARD, Pierre AUDRAN

Pouvoirs: Marie-Pierre CLAINCHARD donne pouvoir à Béatrice BAGOT, Pierre AUDRAN donne pouvoir à Yves CHOTARD

Secrétaire de séance : Gaëtan JAMET a été élu secrétaire de séance.

2025-04-03-06 Vote des budgets primitifs principal et annexes.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57 Abrégé applicable au budget principal, M le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'équilibre du Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	845 000.00 €	845 000.00 €
Section d'investissement	1 490 600.00 €	1 490 600.00 €
TOTAL	2 335 600.00 €	2 335 600.00 €

Il est également proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver :

le Budget Primitif « ZA Les pins » pour l'année 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	0 €	0 €
Section d'investissement	3 859.13 €	0 €
TOTAL	3 859.13 €	0 €

l'équilibre du budget Primitif « Commerce » pour l'année 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	21 375.00 €	21 375.00 €
Section d'investissement	199 680.10 €	199 680.10 €
TOTAL	221 055 10 €	221 055 10 €

le budget Primitif « Bande Jouniaux » pour l'année 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	25 054.87 €	84 696.00 €
Section d'investissement	84 691.00 €	84 691.00 €
TOTAL	109 745.87 €	169 387,00 €

l'équilibre du budget Primitif « Clos Mahé » pour l'année 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	78 113.22 €	78 113.22 €
Section d'investissement	93 220.78 €	93 220.78 €
TOTAL	171 334.00 €	171 334.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, 11 voix pour et 2 abstentions (M Christian LUBERT et M Lionel de BOUVIER),

(Morbina

approuve les budget primitifs tels que

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour e susdits,

Le Maire,

Yannick O

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Gaëtan JAMET